


C'est pour encourager le développement de conseillers en gestion de patrimoine généralistes s'adressant à une clientèle familiale et professionnelle haut de gamme et pour répondre aux besoins croissants d'accompagnement et de conseil exprimés par cette clientèle qu'a été créée en 2015 l'appellation "Conseil Patrimonial de Famille".

Le Conseiller **Patrimonial de Famille** est un expert qui définit avec vous une **stratégie patrimoniale globale** visant à réaliser vos objectifs à court, moyen et long terme.

Mes Notes

Contactez-nous !

 contact@conseilpatrimonialdefamille.fr

 www.conseilpatrimonialdefamille.fr

Protéger ceux qui me sont chers

Qui dois-je protéger ?

Comment leur assurer leur train de vie ?

Pourront-ils régler les frais de succession ?

Mes ressources seront-elles suffisantes en cas d'accident, maladie, etc ?

L'avenir de mes enfants handicapés est-il assuré ?

Famille recomposée ? Ai-je évalué les conséquences ?

Puis-je aider un proche, un ami ?

Puis-je "contrôler" les biens transmis à mes enfants ?

Puis-je assurer l'équité entre mes enfants ?

Puis-je changer d'avis ?

*Votre Conseil Patrimonial de Famille
vous accompagne à anticiper la transmission
de votre patrimoine de votre vivant*